



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Conseil fédéral
Le portail du Gouvernement suisse

L'aménagement du réseau ferroviaire face à des défis majeurs

Berne, 29.04.2024 - Plus de 300 projets d'aménagement sont en cours de réalisation sur le réseau ferré suisse. L'année dernière, des étapes importantes ont été franchies. Certains grands projets ont toutefois pris du retard ou coûtent plus cher, et les améliorations de l'offre prévues requièrent des aménagements supplémentaires. C'est ce que montre le rapport annuel sur l'état d'avancement des programmes d'aménagement ferroviaire, publié par l'Office fédéral des transports (OFT) le 29 avril 2024.

Les programmes d'aménagement du réseau ferroviaire que le Parlement a adoptés totalisent environ 28 milliards de francs : il s'agit des étapes d'aménagement 2025 et 2035 ainsi que des projets ZEB (Futur développement de l'infrastructure ferroviaire). L'offre proposée aux passagers pourra ainsi à terme être améliorée grâce à de nombreuses nouvelles cadences à la demi-heure et au quart d'heure, à une augmentation de 20 % du nombre de places assises et à quelques réductions de temps de parcours.

Des progrès importants en 2023

Plusieurs étapes importantes ont été franchies l'année dernière. Par exemple, l'aménagement à double voie a démarré dans le Laufonnais entre Grellingen et Duggingen, et la procédure d'approbation des plans du tunnel de Brütten entre Zurich et Winterthur a débuté. En décembre 2023, la boucle de Mägenwil a été mise en service, ce qui permet de faire circuler davantage de RER et de trains de marchandises en Argovie.

En Suisse romande, une étude préliminaire a montré que la « Ligne directe » entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds est réalisable ; la meilleure variante pour la traversée du Val-de-Ruz a été identifiée. La procédure d'approbation des plans a été lancée pour les améliorations prévues sur la ligne Lausanne–Palézieux (y compris la réduction du distancement des trains).

Retards et surcoûts

Mettre en œuvre plus de 300 mesures de construction est très exigeant. Le réseau ferré ne peut supporter qu'un nombre limité de chantiers à la fois si l'on ne veut pas trop fortement perturber l'exploitation courante et la ponctualité du transport de voyageurs et de marchandises.

Des retards continuent de se profiler pour plusieurs grands projets en cours, notamment l'aménagement des nœuds ferroviaires de Berne, Lausanne et Genève. L'horizon temporel de la mise en service complète de toutes les infrastructures décidées jusqu'ici avec les programmes ZEB, EA2025 et EA2035 est repoussé aux années 2040. L'offre initialement prévue pour 2035 ne pourra en outre être réalisée qu'avec des aménagements supplémentaires. Au niveau financier, il faut s'attendre à de nouveaux surcoûts, selon les indications des entreprises ferroviaires.

Une marge de manœuvre limitée

Pour le prochain message d'aménagement ferroviaire, que le Conseil fédéral adoptera en 2026, l'accent sera mis sur le projet d'offre consolidé 2035, les mesures d'infrastructure supplémentaires nécessaires et l'actualisation des projets d'aménagement en cours. Sur mandat du Parlement, l'OFT examine plusieurs nouveaux grands projets, tels que l'extension des nœuds de Lucerne et de Bâle, la liaison directe Aarau–Zurich, le tunnel du Grimsel ainsi que des aménagements sur les lignes Lausanne–Berne et Winterthour–St-Gall. Or, vu les besoins de consolidation identifiés, la marge de manœuvre pour de nouveaux projets sera limitée de fait dans le message 2026. L'évaluation et l'analyse coûts-utilité des grands projets évoqués ci-dessus montreront quelles mesures concrètes peuvent être proposées pour les mettre en œuvre.

Adresse pour l'envoi de questions

Office fédéral des transports
Service de presse
+41 (0)58 462 36 43

presse@bav.admin.ch

Liens

[Rapports sur l'état d'avancement des programmes d'aménagement ferroviaire](#)

Auteur

Office fédéral des transports

<https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home.html>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-100850.html>